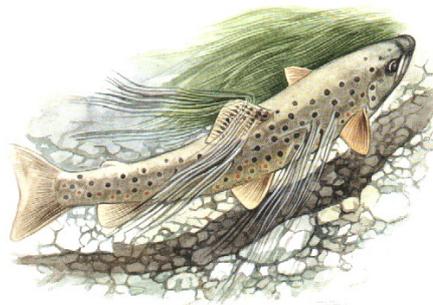


~~~~~

## Rapport d'activité 2008

~~~~~



Le présent rapport d'activité a été établi par le Conseil d'Administration et approuvé lors de l'Assemblée Générale du 7 mars 2009.

### 1 - Communication

Les quatre panneaux d'information mis en place sur des départs de parcours de pêche donnent aujourd'hui entière satisfaction. Le site Internet est lui aussi opérationnel depuis début 2007 et a été consulté par plus de 5000 personnes en 2 ans. Ces deux modes de communication permettent à la fois de promouvoir notre association mais apportent également de précieuses informations aux pêcheurs et les incitent à pratiquer une pêche plus respectueuse des poissons et du milieu aquatique.

### 2 - Gestion piscicole

#### 2.1 - Alevinage

En 2008, il a été mis en place 120 des boites Vibert dans différents petits ruisseaux considérés comme déficitaires. Le Conseil d'Administration a proposé de continuer cette pratique qui, en l'absence d'éléments contraires, semble être la solution la mieux adaptée face à un certain « déficit » de population de truites sur certains petits cours d'eau. Pour information, il est indiqué qu'en 2009 il a été instauré une répartition des boites Vibert hors périmètre du cœur du Parc National des Cévennes.

#### 2.2 - Réserves

Les réserves présentes en 2008 ont été maintenues en 2009.

Comme décidé par le Conseil d'Administration, trois nouvelles réserves et un parcours « No-kill » ont été instaurés pour 2009 :

- mise en réserve temporaire du ruisseau de Malbosc (commune de Saint Sauveur Camprieu) des sources à la confluence avec le Trévezel,
- mise en réserve fédérale : sur le Crouzoulous, 150 m en amont du pont de la RD 151A jusqu'à 200m en aval du pont (confluence avec le ruisseau de Cassanas),
- mise en réserve du ruisseau de Cassanas dans son intégralité (600m),
- création d'un parcours « Sans Tuer » ou « No-kill » sur le Trévezel du lieudit « Randavel » (limite amont) jusqu'au pont de Comeiras (limite aval).

### 2.3 - Pêches électriques

Plusieurs pêches électriques ont été réalisées en 2008 dont voici le détail :

- pêche de contrôle sur le Crouzoulous suite à l'ouverture de la réserve : 150 mètres de cours d'eau en amont de la passerelle de Ressaçon ont été pêchés. Le constat fait par rapport aux pêches électriques réalisées sur le même secteur les années précédentes est une baisse significative des truites maillées et une présence relativement faible de juveniles. Ce constat, tout de même alarmant, devrait nous obliger à mener des réflexions au sein du conseil d'administration sur la façon de gérer l'ouverture d'un parcours de pêche en réserve depuis plusieurs années...

- pêche de contrôle annuel sur la Dourbie au niveau des Laupies : les résultats ne nous ont pas encore été transmis.

- pêche de sauvegarde sur le Bonheur en aval immédiat du barrage de Camprieu suite à un incident sur la vanne et à la vidange de la retenue : de nombreuses truites ont pu être sauvées et une grande partie a été remise à l'eau sur le Bonheur en amont de la retenue.

### 3 - Travaux en rivières

L'AAPPMA suit de près les travaux réalisés par les agents de rivières de la Communauté de Communes de l'Aigoual. Elle est un partenaire technique dans le choix des secteurs traités annuellement et est également un relais précieux de terrain en informant régulièrement la Communauté de communes de problématiques ponctuelles rencontrées sur les rivières (présence d'embâcles, d'arbres tombés, ...).

### Programme d'activité 2009

Les opérations suivantes ont été validées par le Conseil d'Administration :

1 - mise en place de pontons handipêche sur le lac à Camprieu : finalisation, en collaboration avec la Fédération de pêche du Gard, du projet de mise en place de 2 pontons handipêche sur le lac de Camprieu. Aboutissement prévu avant l'été.

2 - concours de pêche à destination des enfants : des réflexions ont été engagées en 2008 afin d'organiser un concours de pêche pour les enfants du canton. Un programme est en cours d'élaboration et un contact sera pris avec la Fédération de pêche du Gard afin d'avancer sur ce projet.

3 - travaux d'entretien de cours d'eau : suivi des travaux programmés en 2009 par la Communauté de Communes de l'Aigoual.

4 - recensement des frayères : ce travail a été entrepris en 2008 sur le Trévezel et devrait être finalisé en 2009. L'objectif étant d'aboutir à terme sur un programme de travaux spécifique permettant d'optimiser le fonctionnement des frayères.

5 – renouvellement des baux de pêche : le recensement de l'ensemble des parcelles riveraines a été finalisé en 2008. Des demandes de renouvellement de baux de pêche vont être engagées en 2009 afin de remettre à jour les baux de pêche détenus par l'AAPPMA.

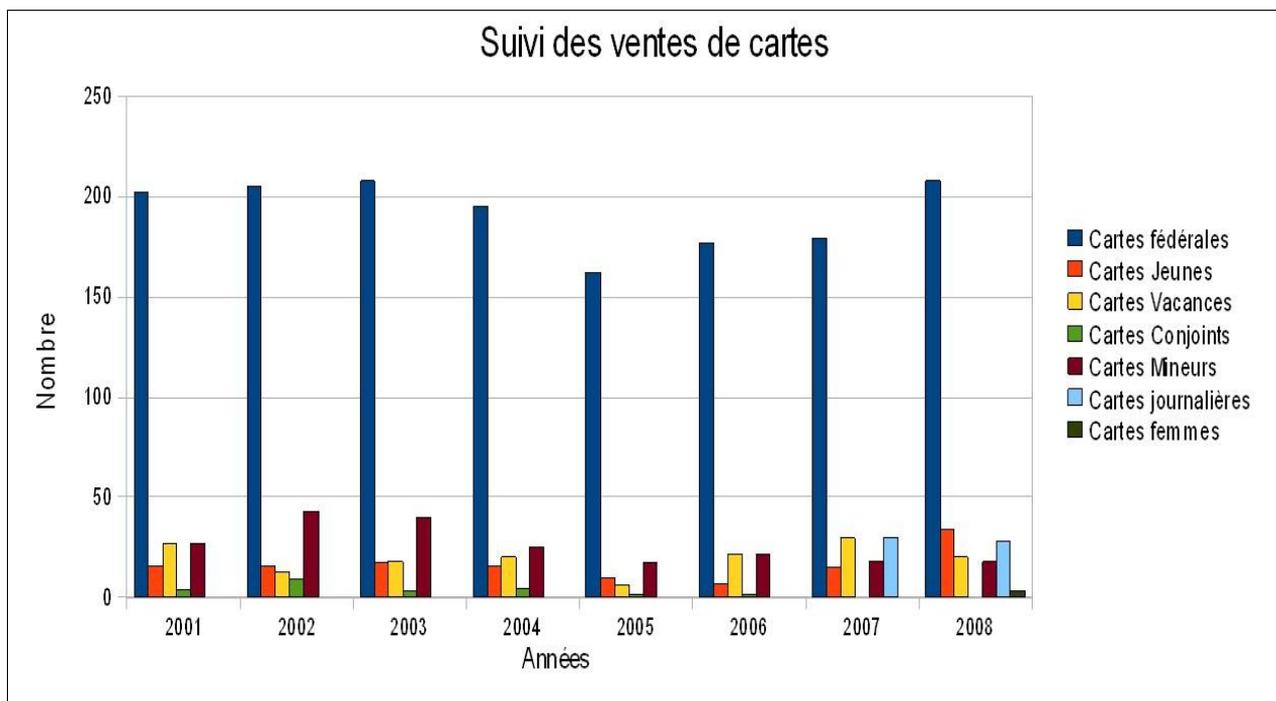
6 – garderie : celle-ci devrait se mettre en place de façon effective en 2009, les deux gardes assermentés de l'AAPPMA ont suivi une formation auprès de la fédération de pêche du Gard et sont maintenant opérationnels. Des vêtements leur seront prochainement fournis et les frais d'intervention seront pris en charge par l'AAPPMA comme décidé lors de l'élaboration du budget.

### Rapport financier 2008

Le rapport financier de l'année 2008 a été approuvé lors de l'Assemblée Générale. Celui-ci est satisfaisant avec un résultat de clôture excédentaire du fait notamment de l'encaissement de reliquats de subventions accordées dans le cadre du projet de mise en place des panneaux d'information.

Concernant les dépenses, celle-ci ont été réduites en 2008. Il convient toutefois de noter que nous nous sommes dotés d'un vidéoprojecteur comme décidé lors de la dernière assemblée générale.

Le nombre de cartes vendues en 2008 est encore en augmentation par rapport à l'année 2007. Avec un nombre de 208 cartes fédérales, nous sommes revenus au même nombre qu'en 2003, ce qui est encourageant pour les années à venir.



## Budget 2009

Le budget 2009 a été approuvé par le Conseil d'Administration.

Outre les dépenses courantes engagées annuellement, il est proposé :

- d'allouer une participation exceptionnelle à l'association « la truite du Bonheur » afin de subvenir aux désagréments causés par la vidange accidentelle du lac,
- d'acheter un panneau d'information qui devrait être mis en place au pont de Comeiras afin d'informer les pêcheurs sur le règlement du parcours No-kill,
- d'acquérir un thermographe afin d'assurer une cohérence avec le suivi instauré par ailleurs sur la partie aveyronnaise de la Dourbie en terme d'évolution de la température de l'eau,
- d'acheter des vêtements aux deux gardes particuliers assermentés et de leur faire une proposition de remboursement des frais induits par la garderie.